



DÉCLARATION PRÉALABLE CFDT

Groupe de travail Droit à l'erreur du 22 juin 2018.

Madame la Présidente, Monsieur le président,

C'est avec une certaine circonspection et quelques craintes que la CFDT aborde ce groupe de travail.

Sur le fond tout d'abord:

- **Que dire d'un projet de loi qui reconnaît entre autres que l'erreur est humaine ? Alors que ce principe est aussi vieux que l'humanité...**
- **Que dire d'un texte visant à amoindrir le principe selon lequel "Nul n'est censé ignorer la loi" ? Alors qu'il était le fondement d'une partie de nos pouvoirs régaliens et la base des sanctions que les administrations étaient chargées d'appliquer...**
- **Que dire d'une réforme qui va transformer la Douane en une administration de conseil et de service ? Créneau, certainement porteur pour nos décideurs, mais que certaines sociétés privées grassement rémunérées font déjà et somme toute très bien ?**

Et bien pour tout vous dire, pas grand chose, la CFDT laisse au pouvoir politique la responsabilité de ce grand chamboulement législatif, à l'aspect très libéral qui s'il n'est pas bien géré par les administrations concernées pourrait tourner très vite à la chienlit ...

Sur la forme ensuite:

- **Ces nouvelles missions vont venir se superposer à celles existantes. Mais avec quels moyens supplémentaires ?**
- **Il apparaît clairement que les objectifs actuels vont être fortement impactés par cette nouvelle philosophie. Qu'avez vous prévu pour gérer cela ?**
- **Il est plus qu'évident que les résultats contentieux à fort enjeux vont baisser. Cela aura-t-il des conséquences sur les budgets alloués à notre administration ?**
- **Et enfin il faudra des effectifs dédiés au rescrit . D'où les sortirez vous ? Comment envisagez vous les processus de formations lourdes et longues qui vont devoir être mises en place.**

Pour conclure, cette loi censée simplifier les rapports entre les usagers et l'administration

ressemble pour l'instant à une nouvelle usine à gaz, et, si vous pensez que nous exagérons nos propos, nous vous invitons à relire le dossier préparatoire de ce groupe de travail...